



Envoyé en préfecture le 03/02/2026

Reçu en préfecture le 03/02/2026

Publié le 04/02/2026

ID : 040-264004292-20260202-260202H1955H1-DE



## CIAS PAYS TARUSATE

### Délibérations du Conseil d'Administration du 02 février 2026

L'an deux mille vingt-six le deux février à dix-huit heures trente, le Conseil d'Administration du CIAS PAYS TARUSATE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle du conseil - 1er étage, sous la présidence de .

**Date de la convocation :** lundi 02 février 2026

**Présents :**

Jean Didier BATBY, Sandrine BLAISIUS, Danièle DINCLAUX, Hirondina DOS SANTOS, Cécile GARRIDO, Colette LAPEYRE, Geneviève MALET, Marie-Hélène PALLARES, Jean-Marie SAUBANERE, Evelyne COURROS, Sylvie DUFAU, Jacques DURAND, Jacques LARRIEU, Patricia LOUBERE, Patrick POSTIS, Michèle PROSPER, Nicolas SAUGNAC

**Absents :**

Christian BENESSE, Jean-Marie DOUTHE, Jean René HAUQUIN, Jean-Marc HAUQUIN, Bernard POCH, Véronique TOUYA, Thierry BIBES, Laurent CIVEL, Francine COUDROY, Sabine DEHEZ, Jean-Pierre POUSSARD

**Pouvoirs :**

Armandine BEAUGIER a donné pouvoir à Jean-Marie SAUBANERE, Marcel BOUTET a donné pouvoir à Danièle DINCLAUX, Muriel BERGES a donné pouvoir à Patricia LOUBERE, Sylvie DUBOURG-DAUGREILH a donné pouvoir à Colette LAPEYRE, Laurent NOLIBOIS a donné pouvoir à Nicolas SAUGNAC

Nombre de membres afférents	33
Nombre de membres en exercice	33
<b>Présents</b>	<b>17</b>
<b>Pouvoirs</b>	<b>5</b>
<b>Votants</b>	<b>22</b>

N° 20260202-010

SAD - DREAMBOX EVENTS - CONVENTION DE PRET JEU BAZAR

Considérant l'engagement de la CARSAT dans Projet innovant de socialisation, stimulation et de prévention du jeu bazar

Considérant l'engagement de la CARSAT dans la valorisation du métier d'aide à domicile et la prévention des risques liée à ce métier

Considérant l'Accompagnement « Mesure d'impact social » avec le Pôle Culture & Santé en Nouvelle-Aquitaine

Considérant la proposition de la Société Dreambox Events

Madame la vice-présidente expose,

Le Jeu BAZAR! est un complément de l'activité de théâtre forum qui a été stoppée pendant le COVID. Réalisé par DreamBox Events en partenariat avec la CARSAT, le projet s'inscrit dans une volonté de changement de regard sur les enjeux et la volonté de valoriser le lien social.

JEU BAZAR! est une mallette multi jeux qui se joue en binôme et également à plusieurs :



- Environ 10 jeux qui doivent être facilement accessibles pour les personnes qui vont animer le jeu
- Mallette adaptable en fonction de la durée disponible : l'aide à domicile peut faire en intégralité ou choisir des mini jeux à l'intérieur,
- La mallette peut être jouée plusieurs fois auprès de la même personne
- Le jeu peut se jouer au domicile des bénéficiaires mais également en structures

Objectifs du jeu :

- renforcer - créer du lien social
- stimulation cognitive
- faire passer des messages de prévention
- apporter de l'humour, de la distraction
- permettre de la remontée d'informations en interne
- faire reconnaître – revendiquer le temps passé autour du lien social par le professionnel
- améliorer les conditions de travail et travailler sur l'attractivité du secteur
- donner du plaisir

Le déploiement va s'effectuer auprès de bénéficiaires en GIR 5 / GIR 6 et plus dépendants sur les territoires :

- de l'AP AISAD (association de prévention d'aides et de soins à domicile)
- du Service Autonomie à Domicile (SAD) Pays Tarusate

Le déploiement consiste en la signature d'une convention de prêt de 4 mallettes du 22/01/2026 au 15/01/2027

**Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, ADOpte A L'UNANIMITE,**

**ARTICLE 1**

**A AUTORISER** le partenariat et le déploiement du jeu bazar,

**ARTICLE 2**

**A AUTORISER** le Président à signer tout document à cet effet,

**ARTICLE 3**

La présente délibération peut faire l'objet, d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Pau, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ainsi que le cas échéant de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département

**ARTICLE 4 :**

Monsieur le Président est chargé, en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération

**Vote :** Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Signé le 03 FEV. 2026

Patricia LOUBERE  
La Vice Présidente du CIAS



« La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication, son affichage et de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département.